



Vérossaz' info

N° 28 - SEPTEMBRE 2009

PORTRAIT

NICOLAS MORISOD,
CONSEILLER COMMUNAL

NOUVELLE PATRONNE AU «PROGRÈS»:
GEORGETTE KAZOUANE

ÉVÈNEMENT

1^{er} JUIN 2009:
CAFÉ AYMON/CAFÉ DU PROGRÈS,
UN TOURNANT !

SOCIÉTÉS LOCALES

LE GOLF DES DENTS-DU-MIDI
SUR LE PLATEAU DE VÉROSSAZ -
BIENTÔT UNE RÉALITÉ !

REPORTAGE

VOYAGE AU PAYS DE CHRISTINE AYMON

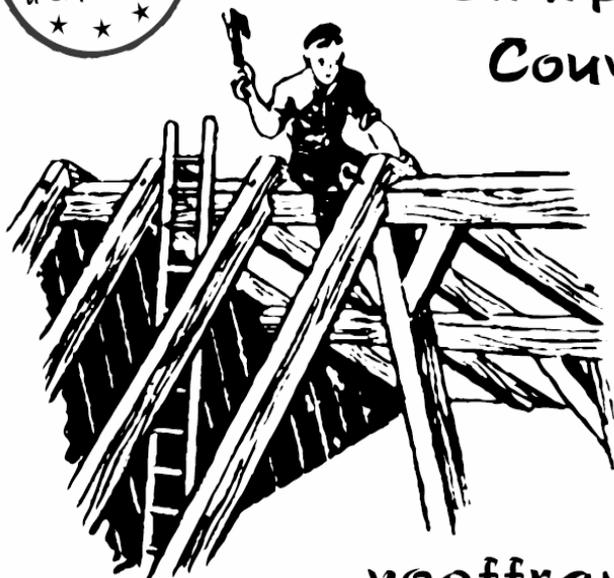
Gérard VOEFFRAY S.A.

1891 Vérossaz

M \oplus F



Charpente - Menuiserie - Chalet
Couverture - Isolation Toiture



Atelier 024 - 485 26 12

Fax 024 - 485 34 27

Christian 079 - 276 94 62

Morisod Louis 079 - 290 02 03

voeffray-charpente.ch

info@voeffray-charpente.ch

ATRA S.A.

GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ



Génie civil

Béton armé

Travaux publics

1870 MONTHEY

Rue Château-Vieux 5

Tél. 024 471 00 10

Fax 024 471 00 11

e-mail: info@atra-sa.ch

Morisod Transports Vérossaz SA

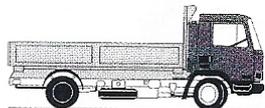
1891 Vérossaz

Natel 079 431 26 38

Natel 079 449 33 24

Bureau 024 485 34 55

Fax 024 485 36 62



Véross'info

N° 28 - SEPTEMBRE 2009

SOMMAIRE

- 5 Édito
- 6-8 Sociétés locales
- 9-11 Rubrique du temps passé
- 12-13 Nature & découverte
- 14-15 Reportage
- 16-17 Événements
- 18-19 Portraits
- 20 Chronique paroissiale
- 21-23 Hommages
- 25 Chronique villageoise
- 27 Jeux & loisirs

MONTHEY - COLLOMBEY

Valjardin

S.à.r.l.

Faites confiance
aux spécialistes!

- Entreprise d'aménagement extérieurs
- Travaux d'entretien et de plantations
- Travaux de taille et d'élagage
- Clôtures, barrières (bois et métal)

Devis sans engagement
Prix concurrentiels

Case postale 24 - 1870 MONTHEY (dépôt à Collombey)
Tél. bur. 024 472 24 87 - Natel 079 213 84 12 - Fax 024 472 24 89
www.valjardin.ch - info@valjardin.ch

gaz naturel

pour préparer l'avenir ...



... et préserver l'essentiel

www.holdigaz.ch

SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ



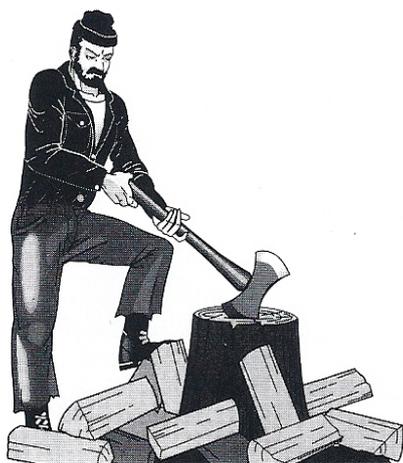
Albi DAVES

Forestier-Bûcheron

Travaux agricoles et Forestiers
Vente et livraison de bois de cheminée
Bois scié, livré

1891 Vérossaz

Tél. 079 638 20 62 - Privé 024 485 38 81



Lavage Auto
MRV
 Les Ilettes
 Monthey

Ouvert 7j/7j - 24h/24h
 1 Tunnel de lavage 2 en 1
 AVEC ou SANS Brosse
 5 pistes self - service
 1 Lav'o chiens self -service
 Aspirateurs couverts
 Prélaveurs - Démoustiqueurs
 Boissons - Snacks
 Cartes de fidélité

Monthey ← → Bex
 Station COOP
 Z.I. Les Ilettes
 www.mrvlavage.ch
 Lavage Auto



GRB
 BUREAU D'INGENIEURS ET GEOMETRES
 GEORGES REY-BELLET SA

▷ 1890 St-Maurice Ch. Condémines 2
 Tél. 024 485 15 65 Fax 024 485 19 79
 st-maurice@grbsa.ch

A. GUIDO & FILS SA
 RUE DU STAND 26 1880 BEX

Maçonnerie - Béton armé
Transformations
Sciage - Forage

1880 Bex
 Tél. 024 463 12 20

e-mail: andrea.guido@freesurf.ch

CLAUDE MOTTOLA
 Natel 079 355 40 76

Chauffage - Sanitaire
 Installation et Réparation

1891 Vérossaz
 Tél. 024 485 33 76 - Fax 024 485 35 23

La Mobilière
Assurances & prévoyance

AGENCE GÉNÉRALE CHABLAIS-RIVIERA
 Rue de la Verrerie 1 – 1870 Monthey

Brigitte Jost
 Conseillère en assurances
 Tél. 024 473 43 53 – 079 658 33 02

MICHELLOD
& FILS

MENUISERIE • CUISINES

CP 135 - Les Ilettes
 1870 Monthey
 Téléphone 024 475 71 31
 Téléfax 024 475 71 39

Avec l'automne vient le temps de la parution de notre presse locale préférée. Avec l'automne vient le temps des feuilles qui commencent à s'amonceler sous les arbres, c'est également, et c'est un peu moins bucolique, le temps où s'amoncellent les feuilles de la troisième session parlementaire de l'année.

Voilà maintenant près de 6 mois que, grâce à vous, j'ai le plaisir de participer aux débats de notre parlement et j'y trouve une grande satisfaction. Les dossiers traités sont conséquents et très diversifiés, ce qui demande un grand travail de réflexion et de recherche.

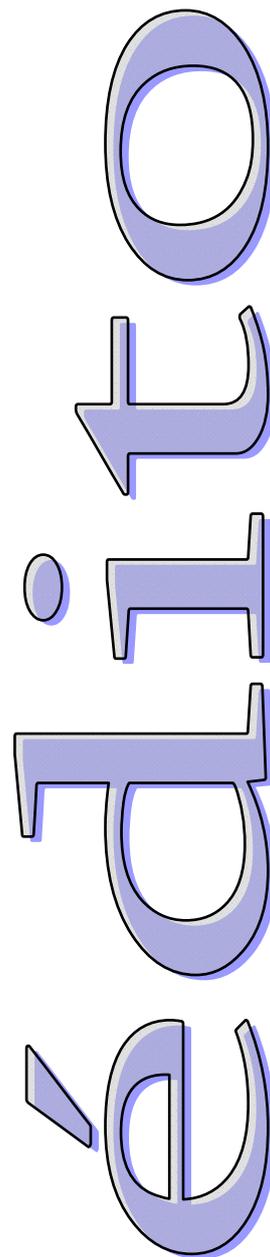
A chaque session parlementaire, c'est un véritable tsunami qui déferle sur les députés : motions, interpellations, lois, amendements... Il faut ramer ferme pour ne pas se laisser submerger. Difficile ne pas oublier qu'au cœur de ce remue-ménage politique, il y a des hommes et des femmes avec leurs soucis quotidiens, au travail, en famille...

Toute une population de plaine et de montagne qu'il faut écouter pour s'en faire le porte-parole. Et puis il y a l'écologie qui est à la mode, pour nous faire croire que les loups et les moutons, c'est juste un joli conte pour faire rêver les enfants. Dans la vraie vie, il y a les paysans de montagne pour entretenir le paysage. C'est grâce à eux que nos montagnes sont belles.

Le parlement c'est aussi et surtout ça, s'occuper des problèmes qui nous touchent au quotidien et c'est à cela que mes collègues et moi-même voulons nous engager.

Vérossaz, le 31 juillet 2009

Muriel Favre-Torelloz
Députée-suppléante



Véross'info

Case postale 4
1891 Vérossaz
veross-inf@hotmail.com

Comité de rédaction

Daisy Coutaz - Charlotte Barman - Fabienne
Marclay - Hervé Zermatten - Edouard Holzer -
Léonard Barman - Roland Gex

Distribution

Tous ménages de la commune
& résidences secondaires

Abonnement

Dès Fr. 10.- par année

Tirage

3x par an - 400 exemplaires

Coordonnées bancaires

Banque Raiffeisen
Massongex - St-Maurice - Vérossaz
Compte postal 19-4585-6
Compte 1072 003 / 80606

CONCERT ANNUEL DU CHŒUR D'HOMMES «LA SIGISMONDA»

Pierre Brasseur, père de Claude, tous deux artistes reconnus, disait à son fils: *«...à la première répétition, l'on sème les grandes lignes. Après vient la période ingrate où l'on laboure ; et puis ça pousse. Viennent ensuite les bourgeons, les fleurs, enfin les fruits ... que le public récolte »*. Cette remarque résume bien le cheminement de tout concert préparé avec soin, tel celui offert par «La Sigismonda» vendredi 24 avril en la salle de Vérossaz.

Le choix des pièces, varié à souhait, plut au nombreux public accouru. Toutes les qualités musicales de notre société s'exprimèrent dans chaque interprétation servant avec bonheur, style, nuance, phrasé, justesse et expression, traduisant même avec élégance, texte et musique, dans un souci de vérité et de beauté toujours constant. Que chaque chanteur soit félicité car personne n'oubliera ce magnifique concert préparé par Stéphane Bianchi, chef apprécié et ... envié!

La deuxième partie du concert était assuré par «L'Echo des Follaterres» de Branson, un des fleurons de l'art choral valaisan, que dirige Pierre-Louis Nanchen, autre chef talentueux. Ses interprétations, soignées et nuancées, n'eurent malheureusement pas l'impact souhaité auprès d'un public trop peu polyglotte pour apprécier les nombreux textes en langue

étrangère et ceci malgré les introductions bienvenues du chef. L'Echo, comme l'on dit, rodait son concert. Cela se comprend et n'enlève rien aux qualités musicales de ce très bel ensemble que l'on remercie de tout cœur de nous avoir apporté sa joie de chanter et que l'on se réjouit de retrouver ... dans un programme moins ardu!

nl.

APPEL

Un chœur n'existe que par la présence de chacun de ses choristes. Mais à force de chanter, aussi vaillant et courageux qu'il soit, le musicien se fatigue, avance en âge, demande un congé ou, atteint dans sa santé, défaille et finit par quitter l'ensemble.

Dans notre village, L'Echo des Cimes et La Sigismonda se retrouvent chaque automne devant les mêmes questions.

Qui, à la rentrée, viendra garnir nos rangs, pallier les défections, apporter un peu de sang neuf afin de nous permettre d'assurer les services que nous rendons dans la vie communautaire de notre village.

Toi peut-être! Alors, décide-toi, prends contact avec nos responsables et viens! Tu ne le regretteras pas et ta présence assurera la pérennité de chacune de nos sociétés.

nl.

Garage G. Coutaz

Vente - Echange - Réparations
Carrosserie - Peinture au four
Véhicule de remplacement

1891 VEROSSAZ
Tél. 024 485 27 48
Fax 024 485 28 84



LE GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS LOCALES DE VÉROSSAZ

«Une parenthèse, un souffle, un espace entre la montagne et la vallée». Ces quelques mots, que le portail internet de notre commune propose à l'internaute, résumant à merveille l'une des richesses de Vérossaz. Proche de la plaine et de son activité débordante, Vérossaz s'en distancie pourtant par la sérénité qui l'habite. L'attractivité d'une commune ne se mesure toutefois pas aux avantages liés à son emplacement, mais aussi à la vie associative qu'elle peut offrir et qui s'y développe. Et à cet égard, Vérossaz peut s'enorgueillir de compter une dizaine de sociétés et autres groupements locaux, véritable ciment de la communauté.

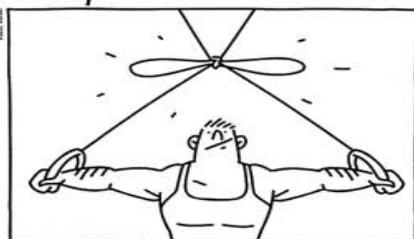
Le cartel des sociétés réunit le chœur d'hommes «La Sigismonda», le chœur de dames «L'Echo des Cimes», le club des aînés, le FC Vérossaz, la garderie «Les Pingouins», le groupe de théâtre «Le Croûtion», la gym-dames «L'Eglantine», L'auto-moto club «La Poya», la société de développement, la société de tir «Dents-du-Midi», le conseil de gestion et la parade de la Fête-Dieu. Ces sociétés et groupements locaux détiennent du matériel divers tel que gril, four à raclette à gaz ou encore tables et chaises pliantes, qu'ils mettent à disposition de tout intéressé. La gestion de ce matériel est confiée à Mme Natacha Amorim (tél. 079/ 603 49 31), à qui il faut s'adresser pour toute demande de location. Généralement

deux fois par année, les présidentes et présidents de ces sociétés et groupements se réunissent sous l'égide de la commune. Ces réunions sont notamment l'occasion d'arrêter l'agenda des manifestations locales et d'occupation des salles ainsi que de traiter les questions liées au matériel. Elles doivent surtout permettre un dialogue des sociétés et des groupements avec la commune, qui se veut à l'écoute de leurs besoins.

Vérossaz grandit et il faut s'en réjouir. Il est toutefois important de veiller à préserver la vie associative qui contribue à rendre notre communauté vivante, pour que l'on puisse dans le futur parler de Vérossaz comme d'un village vivant et non pas comme d'un village endormi, d'un village-dortoir. Alors, bon vent à nos sociétés et groupements locaux et un grand merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à leur maintien et à leur développement.

Frédéric Fellay

Bloqué dans vos élans?



Ouvrons la voie

Pour dénouer les situations les plus serrées, sur le plan personnel ou commercial, il faut de la dextérité. Nous avons le doigté pour vous aider à maîtriser toutes les situations.

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen
de Massongex/St-Maurice/Vérossaz
1891 Vérossaz

Téléphones 024 485 24 56 - 471 85 77

Heures d'ouverture des guichets

Lundi 16h00 - 17h30

Mardi 16h00 - 17h30

Jeudi 16h00 - 17h30

Vendredi 16h00 - 17h30

Mercredi et samedi fermé

LE GOLF DES DENTS DU MIDI SUR LE PLATEAU DE VÉROSSAZ - BIENTÔT UNE RÉALITÉ !

La Société de Développement du Golf des Dents du Midi SA profite de la présente publication pour continuer à vous tenir informés de l'état d'avancement des démarches en vue de la construction future du golf des Dents du Midi sur le Plateau de Vérossaz.

Nous vous rappelons que la décision d'approbation du plan d'aménagement détaillé (PAD) sous forme d'autorisation de construire et d'autorisation de défrichage, rendue par la Commission cantonale des constructions le 20 avril 2006, est à ce jour définitive et exécutoire.

Notre société peut ainsi se concentrer sur la dernière haie à franchir avant la construction proprement dite du golf, soit celle de l'obtention du permis de construire. Les travaux liés à l'établissement des plans d'exécution du projet sont en cours, plusieurs entreprises ayant été mandatées à cet effet. Nous espérons pouvoir déposer la demande du permis de construire cette année encore.

En parallèle, nous avons entamé les procédures d'expropriation à l'encontre des huit derniers propriétaires qui détiennent encore 18 parcelles situées dans la zone golf. Ces parcelles correspondent à une surface de 21'162 m², c'est-à-dire 2.54 % de la surface totale de la zone golf, qui s'élève à 831'595 m². Nous rappelons

que notre société contrôle en effet une surface de 810'433 m² de terrain dans la zone golf, divisée en 496 parcelles, soit 97.46 % de la surface totale. Le Conseil d'Etat a déclaré l'aménagement du Golf des Dents du Midi d'utilité publique et a autorisé l'expropriation pour cause d'utilité publique en date du 27 juin 2007. La Commission d'estimation a fixé les indemnités d'expropriation dues par notre société, en date du 23 avril 2009. Trois de ces décisions sont à ce jour définitives et exécutoires et quatre font l'objet d'un recours, le Conseil d'Etat devant désigner une nouvelle Commission d'estimation.

Nous vous rappelons que notre collaborateur, M^e Denis Boivin, avocat à Lausanne, est toujours responsable de toutes les questions liées au déroulement de la procédure tendant à l'obtention du permis de construire. Il est bien évidemment à votre disposition.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin d'été et un lumineux automne.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU GOLF
DES DENTS DU MIDI SA, VÉROSSAZ

Adresse administrative : c/o BDO Visura, Biopôle, Rte de la Corniche 2, 1002 Lausanne, Case postale 7690, tél. 021 310 23 23

MAGASIN D'ALIMENTATION ET AGENCE POSTALE

Marie-Claude Leuenberger

Tél. 024 485 15 80 - Fax 024 485 15 80 - Nat. 079 733 87 89

Horaires d'ouverture

lundi/mercredi	8h00-11h30
mardi/jeudi/vendredi	8h00-11h30 & 16h00-18h00
samedi	8h00-11h30 & 15h00-17h00
dimanche	8h00-10h00

CAFÉ-RESTAURANT

« *Le Progrès* »



Mme Georgette Kazouane
Tél. 024 485 11 60
1891 VÉROSSAZ (Valais)



NOTICE SUR LES PÂTURAGES DE VÉROSSAZ AU MOYEN AGE (XI^e-XV^e SIÈCLES)

2^e partie

Remarque sur les prés et les pâturages communs

Il convient de donner quelques précisions sur l'organisation générale de l'exploitation du sol à Vérossaz à la fin du Moyen Age, car les activités agricoles étaient assez différentes de celles que l'on pratique aujourd'hui. Le Plateau était surtout réservé à la céréaliculture et on y trouvait relativement peu de prés de fauche qu'on rencontrait principalement en altitude (à partir de 1000 mètres), alors qu'aujourd'hui il n'y a plus de champs de céréales à Vérossaz, que les prés sont sur le plateau et que les zones d'altitude sont constituées de pâturages d'été. Il est difficile d'imaginer de nos jours aller faucher à la Biola, aux Jeurs ou à Champis.



L'alpage du Protieu

En montagne, il n'y avait pas de pâturages privés, mais uniquement des prés de fauche et des pâturages communaux sur lesquels tous les habitants de Vérossaz (communiers) pouvaient mener paître leurs bêtes. Les communaux, même s'ils étaient bien souvent de piètre qualité, représentaient un apport supplémentaire essentiel à la survie des animaux et on en rencontrait surtout en marge des prés à partir de

1000 mètres d'altitude. Les gens de Vérossaz pouvaient également compter sur des communaux dans la plaine du Rhône et au-dessus de Choëx, ce qui entraîna quelques conflits avec les communautés voisines.

Le cadre des activités agricoles du Moyen Age ne ressemblait pas à l'agriculture que l'on a connue au XX^e siècle, pas seulement pour des raisons liées au progrès technologique, mais surtout parce qu'on avait une agriculture communautaire et non pas individualiste. Les pâturages communs en sont des exemples criants : relevant de l'autorité seigneuriale, ils étaient gérés et défendus avec vigueur par la communauté et ils étaient ouverts à tous les comuniers sans distinction de fortune. On n'en a gardé que des souvenirs, comme dans des lieux-dits tels que les Hauts-communaux, une zone allant des Plans (Massongex) au Terret.

Deux alpages : Chindonne et Ceintaneire

Chindonne

Même si cet alpage est des plus familiers à tout Véroffiard, il peut sembler étonnant de traiter de Chindonne (sur la commune de Monthey) dans ces paragraphes concernant Vérossaz. Pourtant, lorsque le chanoine Joseph Hilaire CHARLES composa son inventaire des archives de l'Abbaye de Saint-Maurice durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, il classa les documents sur Chindonne avec ceux traitant des droits de l'Abbaye à Vérossaz. Ceci montre que cet alpage avait, au XVIII^e siècle et probablement bien plus tôt, tout comme aujourd'hui encore, une proximité qui faisait de cet endroit une sorte de « dépendance » de Vérossaz.



L'alpage de Chindonne

En 1288, l'Abbaye de Saint-Maurice reçut Chindonne du chevalier Pierre de Pontverre qui légua en plus au monastère, pour le repos de son âme et celui de ses parents, tous ses biens, hommes et droits à Vérossaz. La montagne de Chindonne fut par la suite un fief de l'Abbaye et acensée à des gens de Vérossaz, qui purent exploiter l'alpage. Le premier tenancier connu fut Jean *dou Devein* en 1290 et on sait qu'un certain Michel Constantin, futur procureur de la communauté de Vérossaz, avait construit deux maisons (agiètes) en dessous de l'alpage.

L'année suivante, Guillaume *dou Deven* et sa femme vendirent à l'Abbaye le quart de Chindonne, le quart du chalet et la grande chaudière de l'alpage. La mention d'une chaudière à Chindonne montre qu'on y fabriquait du fromage depuis la fin du XIII^e siècle au moins et constitue la plus ancienne trace écrite d'artisanat fromager exercé par un Véroffiard. C'est ensuite un certain Girod dit *Girondeyns* qui reconnut tenir l'alpage en 1298. On peut croire que l'alpage continua d'être exploité par des Véroffiards durant le XIV^e siècle, mais à partir de 1390, ce furent trois habitants de Bex, mais originaires de Vérossaz (Perrod *dou Sallient*, Nantermet *Tyollet* et Jean *Girondeyns*) qui tinrent la montagne de Chindonne jusqu'en 1423.

Une année plus tard, Chindonne fut remis à Jacques Madée, habitant de Saint-Maurice et licencié en droit, lequel dut se préparer à être attaqué par des hommes de Choëx, Massongex et Monthey qui prétendaient avoir des droits

sur cette montagne. On ne sait pas ce qu'il advint de ce Jacques Madée, ni de ses ennuis avec ses voisins. Chindonne disparaît alors des archives abbatiales et il faudrait chercher ailleurs pour continuer à suivre son histoire.

Ceintaneire

Contrairement à Chindonne qui était un alpage privé et acensé par l'Abbaye de Saint-Maurice, Ceintaneire était un alpage communautaire relevant du comte de Savoie. Les documents conservés à son sujet relatent uniquement des litiges entre la communauté de Vérossaz et celle de Mex au sujet de la jouissance des droits de pâture sur cet alpage. On possède en effet trois sentences arbitrales qui tentent d'apaiser les deux communautés en traçant une limite claire et de définir les droits de chacun.

Le 6 août 1343, le juge du Genevois et du Chablais, à la demande du comte de Savoie, organisa le partage de la montagne de Ceintaneire afin de rétablir la paix entre les communautés de Vérossaz et de Mex, qui nommèrent chacune trois commissaires pour poser des bornes sur l'alpage. Le texte décrit précisément le tracé de la limite et on y découvre qu'il y avait, à cette époque déjà, de vieux chalets et deux écuries, mais aussi d'anciens châbles et même une croix gravée dans l'écorce d'un arbre.

Un peu plus d'un siècle plus tard, en 1452, un nouveau litige éclata entre les deux communautés car ceux de Vérossaz avaient pris des vaches, des brebis, des ânes et d'autres animaux appartenant aux gens de Mex et les avaient amenés à Saint-Maurice devant les officiers du comte, estimant que les Mélaïres n'avaient aucun droit d'amener leurs animaux à Ceintaneire. Après exposition des versions de chaque camp, une sentence arbitrale fut prononcée et on précisa à nouveau les limites des droits de chacun.



L'alpage de Ceintaneire

Les tensions n'étaient pas réglées pour autant et, en 1513, on dut revenir sur la décision de 1452, mais il ne semble pas que les nouvelles limites fixées à cette date soient foncièrement différentes des précédentes. Cet acte mentionne quelques particularités dignes d'être relatées ici. En effet, au début du XVI^e siècle, il y avait à Ceintaneire un chalet appartenant aux hommes de Vérossaz ainsi qu'une maison appartenant à la famille *Poschon* de Vérossaz. De plus, les hommes de Mex avaient dû y construire une croix de bois non loin de la borne et du chemin des *Frachieres*. On trouvait donc à Ceintaneire un paysage fortement marqué par les activités humaines : des immeubles, un chemin, des châbles, des bornes et même des symboles religieux qui ne suffirent malheureusement pas à apaiser les deux communautés puisque malgré ces trois accords, ce n'est qu'en 1863 que la question de la limite entre

Vérossaz et Mex à Ceintaneire trouva son épilogue.

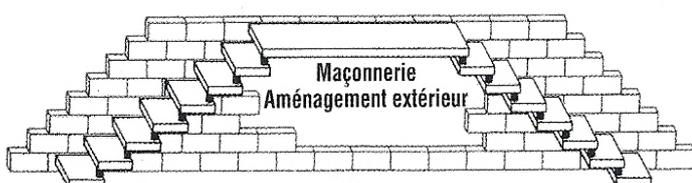
Si l'aspect général du paysage n'a pas beaucoup évolué depuis le XV^e siècle, les modes d'exploitation et de gestion du sol véroffiard se sont radicalement transformés. On a tendance à voir dans les campagnes de jadis un monde immobile dans lequel on a reproduit pendant des siècles des gestes immuables; pourtant on devrait les considérer comme un monde de lentes transformations dans lequel les hommes ont modifié progressivement leur milieu (défrichement à partir du XI^e), ont adapté leurs cultures à leur époque (augmentation du cheptel bovin après la grande épidémie de peste) et ont su tirer le meilleur de leur terroir (céréali-culture en basse altitude, prés de fauche en moyenne montagne). Ce sont les hommes de ces temps reculés qui ont agi sur la nature (les seigneurs en donnant un cadre institutionnel et administratif, les paysans en exploitant le sol), qui l'ont modelée selon leur volonté et leurs possibilités, et qui nous ont légué le paysage que nous connaissons aujourd'hui.

Léonard Barman

Pour en savoir plus

BARMAN, Léonard, *Le territoire de Vérossaz à la fin du Moyen Age*, mémoire de licence, UNIL, 2003.

MIKE FROSSARD



1869 MASSONGEX - Natel 079 501 93 12

ACROTRAVO

Travaux
acrobates
en tous genres

Rte du Simplon 8
1869 Massongex
www.acrotravo.ch

Frossard Raphy 079 433 41 39

OBSERVATOIRE DE VÉROSSAZ

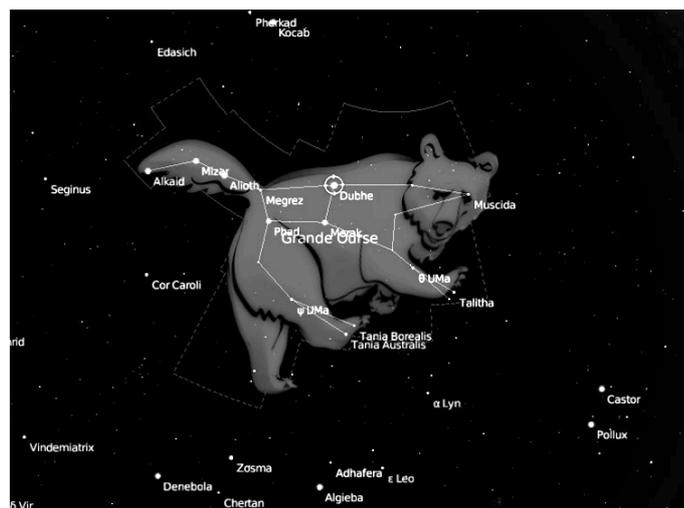
Tout au long du mois de juillet, l'observatoire a accueilli des passeports-vacances. Comme chaque année, les enfants d'Aigle, de Monthey-Vionnaz, Collombey-Muraz et de Vouvry se sont déplacés pour visiter notre site. Chaque groupe compte entre 15 et 20 enfants. Malheureusement, cette année, la lune n'était pas des nôtres, ni aucune planète, la belle Saturne se couchant trop tôt sur la Valerette. Les astronomes en herbe ont cependant pu apprécier la conférence sur le système solaire, la visite des télescopes ainsi que la présentation des constellations.

Les constellations

Une constellation est un ensemble d'étoiles très proches les unes des autres, reliées par des lignes imaginaires, formant une figure tout autant imaginaire dans le ciel. Pourtant, dans l'espace tridimensionnel, les étoiles qui forment une constellation sont très éloignées les unes des autres.

Le ciel se divise en 88 constellations officielles, avec des frontières précises. Elles ont un nom

suivant leur forme, qui peut rappeler un animal ou une personne/un objet mythologique. Elles servaient de points de repère aux marins. Actuellement, elles permettent aux astronomes de repérer les objets du ciel à observer.



La Grande Ourse

Les constellations les plus connues sont sans doute la Grande Ourse (appelée aussi le Grand Chariot, ou la Grande Casserole) et la Petite Ourse qui permettent de trouver l'Etoile Polaire qui nous indique le nord.

Fridoline Jaquemoud



FAMILLE FABIENNE ET NICOLAS MARCLAY - 1922 SALVAN - 027 761 14 38 - AUBERGE@SALANFE.CH - WWW.SALANFE.CH

AUBERGE DE SALANFE
GÎTE D'ÉTAPE DES TOURS DES DENTS DU MIDI,
DE LA VALLÉE DU TRIENT ET DU RUAN
CHAMBRES, DORTOIRS, RESTAURANT.



LE GOUET TACHETÉ (*arum maculatum*)

Cette plante bizarre est propre à susciter notre très vif intérêt, puisqu'elle est à la fois hermaphrodite, toxique et c'est aussi un ingénieux piège à insectes. Familier des bois argilo-calcaires, le gouet, aussi appelé arum ou pied-de-veau, développe très vite au printemps deux ou trois feuilles d'un vert vif et luisant, en forme de lance, à bord souvent ondulé.

La fleur vient plus tard, au mois de mai, formée d'un long spathe en forme de flamme et d'un spadice charnu, qui dégage un parfum attirant les mouches, qui tombent au fond du spathe renflé en n'en sortent que lorsque la plante a été fécondée et que le spathe sèche. Il ne subsiste ensuite plus qu'une sorte de hampe portant une grappe de baies rouges très toxiques, qu'on appelle souvent «raisin de serpent».



le fruit de l'arum



La fleur et...

Ed. Holzer

R. RITHNER SA



MONTHHEY



TERRASSEMENT

GENIE CIVIL

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

LOCATION MACHINES CHANTIERS SA

Bureau 024 473 73 53

Natel 079 250 14 06

079 250 15 57

Site www.lmc.ch

E-mail info@lmc.ch

VOYAGE AU PAYS DE CHRISTINE AYMON

Pour le journaliste néophyte du Véross'info que je suis, rencontrer Christine Aymon pour préparer un article sur l'artiste semblait relever du défi épique: un monde inconnu (l'art contemporain), doublé d'une artiste reconnue (lauréate du prix culturel de l'Etat du Valais 2008). A y regarder de plus près, l'artiste Christine Aymon c'est impressionnant: 29 expositions personnelles des Etats-Unis à la Pologne, 105 expositions collectives entre 1978 et 2008, 6 prix et bourses, 14 bâtiments publics ornés de ses œuvres, 8 participations à des projets théâtraux, 4 livres, 11 émissions de radio, 18 émissions de télévision ou films documentaires. Et tout cela avant d'avoir reçu un prestigieux prix culturel. Je n'ai pas inventorié tout ce qui s'est dit et fait depuis.

Que faire alors ? Reprendre et répéter ce qui a déjà été dit sur elle, elle qui est connue maintenant par tout le Valais, la Suisse et ailleurs encore. Mais l'artiste n'est-elle pas aussi quelque peu méconnue chez elle ? Il est vrai que tout Véroffiard sait que par là-haut, au Châble, en direction du terrain de foot, il y a une artiste, Christine Aymon, qui fait des trucs. Mais quoi ? Qui sait vraiment ?

Christine Aymon fait à première vue des sculptures, mais elle se définit plutôt comme une plasticienne car elle touche à toutes les formes d'arts plastiques: elle sculpte, mais elle brode aussi, elle peint, elle va même jusqu'à laisser ses œuvres être léchées par les flammes du feu. Elle crée des installations. Il y a certes la sculpture au centre, mais elle doit faire partie du lieu de l'exposition, donner l'impression d'une scène de la vie quotidienne, avec quelque chose en plus, quelque chose qui désarçonne le spectateur.

Pour arriver jusqu'à l'installation finale, il y a bien du travail. Penser l'œuvre, concevoir sa réalisation, coller les planches de bois qui

seront sculptées, agencer les articulations, habiller les personnages, peindre les corps, trouser et percer les visages et les silhouettes, les brûler si nécessaire. Incroyable travail, tant manuel, physique que créatif et vecteur d'un profond message d'humanité. C'est un labeur à la fois extrêmement technique, un véritable artisanat, mais c'est aussi après avoir été travaillée avec finesse et précision que l'œuvre prend tout son sens et sa valeur.



Derrière les ombres

Les installations de Christine Aymon parlent des grandes questions qui animent l'âme de chaque être humain. En osant jouer avec les contraires (douceur du regard d'un visage rongé par les flammes), elle révèle les contradictions qui habitent chacun de nous. En perçant les corps de ces personnages de mille blessures laissant se refléter au travers des vides d'innombrables papillons virevoltants dans la légèreté d'une ombre projetée, elle parle des peines que tout le monde connaîtra un jour et qu'il faudra bien surmonter. C'est un monde qui attire et qui repousse, c'est un monde qui parle de la mort, de la vie, de la nature humaine, du cheminement de chacun: troublé, marqué, déchiré, embrouillé, mais aussi plein d'espoir et de recherche d'absolu. C'est un monde envoûtant, un monde enchanté, un monde bien réel.

L'œuvre de Christine Aymon ne peut se résumer au travail sur les installations car son atelier réserve encore bien des surprises: des toiles peintes, des dessins à l'encre de Chine. Si l'humain est encore au centre des créations, les animaux y trouvent une nouvelle place et la végétation et la nature gagnent aussi du terrain. C'est également à travers l'écriture que s'exprime l'artiste. Même si le discours se veut explicatif, la poésie est toujours présente, onirique même dans la description du fraisage d'un buste. L'écriture de Christine Aymon est un miroir où l'on voit, à travers les mots, l'intensité des sculptures, où l'enchevêtrement des cheveux de ses personnages raisonne dans une syntaxe éthérée.

On pourrait bien se demander alors que vient faire Vérossaz dans cette œuvre si intense, multiforme, internationale, dans laquelle les questionnements sont si essentiels ? Un simple village dortoir ? Non ! bien sûr, répondrait Christine Aymon. L'isolement joue son rôle dans la création, le silence et la solitude sont nécessaires. L'ancrage dans un lieu est également important pour l'artiste, tant pour se construire que pour réaliser ses œuvres, car elle trouve dans la nature qui l'entoure une partie des matériaux qu'elle utilise dans ses installations (bois pour les cornes des animaux, foin pour les cheveux des personnages). Il y a un peu de Vérossaz dans l'œuvre de Christine Aymon.

Léonard Barman

*« Il y a dans l'inachevé
quelque chose qui touche au vrai,
comme une sorte de promesse.*

*Dans l'effacement des traces,
dans les pages blanches,
dans l'effleurement de la
matière ;
des espaces de silence
des espaces pour tout un chacun
où tout est encore à être
à paraître »*

« Le geste

*comme prolongement de
l'âme*

*L'outil, au bout du geste, au bout des doigts
et l'âme entre les doigts.*

*Inventer sa technique
créer son laboratoire du « faire »,
révélateur de sensibilité,
de ses aptitudes, ses chemins de logique
ses forces, sa patience,
son temps intérieur.*

*Inventer sa technique, trouver ses matériaux
comme autant de substance à la
réalisation alchimique de
ses pensées. »*

Extraits tirés de Christine Aymon, *Tangentes*, 2003, p. 59 et 89

Pour en savoir plus
Christine Aymon, *Tangentes*, Genève, Ed. Factual, 2003
Christine Aymon, *L'Ouvrir*, Berne, Infolio, 2008



Mutine

1^{er} JUIN 2009: CAFÉ AYMON/CAFÉ DU PROGRÈS, UN TOURNANT !

Au revoir, merci et bravo Micheline pour ce long parcours professionnel, véritable record de durée en tant que tenancière du même établissement public.



Micheline est née, a vécu et travaillé au sein du bâtiment Aymon, sorte de mini centre commercial de Vérossaz aux multiples

activités. Après 63 ans d'un riche parcours imprégné de ce monde du commerce, particulièrement à travers le café familial, elle décide de prendre de la distance, une retraite méritée, quitter (partiellement) Vérossaz, déménager à Monthey et mettre en gérance son Café du Progrès, dorénavant exploité par Mme Georgette Kazouane.

Le 1^{er} juin 2009 a donc été un immense tournant dans la vie de Micheline qui, à part la période 1965-1972, a toujours été active au sein

de l'établissement. Un parcours qui fait d'elle une véritable source de connaissances du village et de ses habitants. Par les moments vécus au bistrot, lieu de discussions, d'histoires, de défoulements, de vérités et de mensonges... Micheline, malgré son départ chez les Montheyens, reste une mémoire vivante de la vie sociale de Vérossaz. En prenant le temps de l'écouter, de comprendre et traduire ce qu'elle veut bien nous dire, à l'image de sa maman Suzanne, c'est une multitude d'anecdotes qui émergent et permettent de mieux saisir certaines facettes de la vie des familles et habitants de Vérossaz.

Encore merci et bravo Micheline pour ce que tu as apporté durant ce long chemin que tu as toujours suivi fidèlement. Et même quand la météo a provoqué des perturbations malheureuses dans ta vie, tu as su à chaque fois te retourner et rendre vivant ce café durant ces longues années.

Tu nous manqueras Micheline. Bonne suite pour ta vie future !

EUGÉNIE ARLETTAZ JACQUEMOUD, CENTENAIRE DE VÉROSSAZ

Pour les cent ans d'Eugénie Arlettaz, le Conseil d'Etat Valaisan, représenté par son président M. Claude Roch, ainsi que les autorités communales, représentées par notre président M. Roland Gex et notre conseillère Mme Annie Jacquemoud, ont rendu hommage à notre illustre aînée samedi 16 mai 2009. Véross'info se joint à nos autorités en publiant le discours que M. Roland Gex prononça pour cette occasion.

« Bonjour, Eugénie et très bon anniversaire,
Bonjour, M. Claude Roch, Président du Conseil d'Etat,
Bonjour, vous toutes et tous qui partagez la joie de notre très chère Jeanne Calment de Vérossaz,

Merci Eugénie, première centenaire connue habitant à Vérossaz, pour l'honneur que vous nous faites en nous conviant à partager ce grand moment de votre vie, véritable cadeau du Ciel s'il en est.

Vous voilà arrivée à 100 ans Eugénie, âge qu'a aussi atteint Jeanne Calment, mais la comparaison s'arrête-là. Jeanne Calment est devenue très âgée en faisant de nombreux excès. Alors que vous, Eugénie, vous avez toujours été la sobriété même à tout point de vue.

Et pourtant, vous avez aussi marqué votre temps à votre façon. Femme de la montagne, simple, modeste, travailleuse, vous vous êtes tout spécialement ouverte au monde dans les années 30 lors de quelques séjours de travail à Paris. Une fois de retour au pays, après quelques années de mariage, débutèrent vos ennuis de santé. Tenaces et persistants, ils ne vous ont pas empêchée d'entourer et de soutenir tous les vôtres durant les moments difficiles.

Votre vie qui traversa le siècle dernier, fut jalonnée de nouveautés en tout genre. Vous avez assisté au décollage économique de nos villes et villages; ici à Vérossaz, grâce à la culture de la fraise notamment. Vous avez été témoin des bouleversements profonds du siècle passé: guerres, drames de tous ordres mais aussi des avancées sociales telles que l'introduction de l'AVS, ainsi que d'immenses progrès technologiques très riches en termes de confort et surtout de qualité de vie. Par contre, vous avez été épargnée par les soucis de la pollution et du stress provoqués par certaines découvertes soi-disant révolutionnaires. Permettez-moi, Eugénie, de dire à tout le monde ici que vous n'avez pas besoin d'un Natel pour noter vos rendez-vous et pour communiquer avec le monde entier. Et pourtant, vous ne manquez pas d'envoyer des vœux de bonne fête et d'anniversaire à vos petits-enfants et arrière-petits-enfants, grâce à la belle plume dont la nature vous a gratifiée.

Au milieu de toutes les satisfactions de votre vie, deux épreuves majeures sont survenues: le départ trop rapide de votre fils Roger et celui

de votre petit-fils Philippe en 1972 et 1973. Dans ces moments de doute, votre confiance en Dieu, donc en la victoire de la vie sur la mort, vous a permis de survivre et de reprendre le cours de votre existence sans sombrer dans le désespoir.

Encore une fois merci et bravo Eugénie, pour ce merveilleux témoignage d'espoir.

Au nom des autorités et de toute la population de votre chère commune de Vérossaz, je vous exprime ma gratitude, Eugénie, pour toute la douceur, la prévenance, bref, en un mot pour tout l'amour que vous avez semé autour de vous tout au long de votre vie.



Mme Eugénie Arlettaz, entourée de M. le Président Roland Gex, de Mme Annie Jacquemoud, conseillère communale, de M. le Président du Conseil d'Etat Claude Roch et de son huissier

Vous n'avez jamais eu l'âge de vos artères, mais uniquement celui de votre cœur.

Qu'il en soit ainsi durant bien longtemps encore.

Douce et belle fête d'anniversaire à vous Eugénie, ainsi qu'à toute votre famille ! »

Roland Gex

NICOLAS MORISOD, CONSEILLER COMMUNAL



Vous aurez déjà certainement croisé son sourire chaleureux sur les sentiers de notre commune ou juché sur son quarante tonnes. Notre nouveau conseiller Nicolas s'est gentiment prêté au jeu de l'interview.

Natif de Vérossaz, il y passa ses premières années avant de finir sa scolarité à Monthey et d'entreprendre un CFC de mécanicien en mécanique générale. De retour sur notre plateau avec une licence de transport en poche, il travaille avec son père Patrice et son oncle Yvan dans l'entreprise familiale. Parallèlement à son emploi, il a entamé une formation de coach

sportif personnel après avoir obtenu un diplôme d'instructeur fitness.

Grand amateur de sports de plein air, il partage ses hobbies entre la course à pied, l'escalade, le ski alpinisme et le VTT - un vélo qu'il a enfourché durant plus d'un mois lors d'un long périple qui l'a amené de Vérossaz jusqu'en Corse. Le Canada, la Scandinavie et la Thaïlande sont ses derniers grands voyages.

S'engageant avec toute l'énergie de son âge, il espère mener à bien son mandat de conseiller dans le dicastère des travaux publics, grâce à sa connaissance du territoire communal et par une présence active sur le terrain.

Le futur de sa commune, il le souhaite indépendant, avec un développement tant démographique qu'économique. Il espère également que la mise en valeur des énergies vertes pourra y contribuer. Pour l'anecdote, le vert est sa couleur préférée...

Fabienne Marclay

MENUISERIE
CHARPENTE



COUVERTURE

BARMAN

VOEFFRAY

NOUVELLE PATRONNE AU «PROGRÈS»: Mme GEORGETTE KAZOUANE

Georgette Kazouane, fille de Mme Clémence Coutaz de Vérossaz, a réalisé son rêve d'enfance: tenir son propre établissement. Elle est depuis le 1^{er} juin 2009 la patronne du Progrès. Elle a toujours travaillé dans la restauration, 9 ans au Domino à Massongex, 6 ans au café du Thovex à Monthey entre autres. Après avoir fait sa patente, elle a tenu un temps l'auberge de la Forêt, en attendant de pouvoir reprendre le Progrès.

Georgette est mère d'un garçon de 23 ans et d'une fille de 20 ans et pense que le meilleur hobby, c'est encore de s'occuper de ses enfants, mais elle adore la danse, toutes les danses. Elle a longtemps habité Massongex, mais se plaît à Vérossaz, pour la convivialité, les contacts humains et l'accueil qu'elle a reçu ici, elle et son mari (qui l'aide parfois pour le service).

Elle vous attend 7 jours sur 7 dans son établissement, pour boire un verre bien sûr, mais elle fait aussi un plat du jour (la cuisine a été rééquipée depuis peu) et de la petite restauration. Ou sur réservation, elle vous préparera des menus plus élaborés.



Elle a son caractère, mais en bonne patronne, elle sait écouter et surtout se taire. Et chose peu habituelle chez une patronne de café, elle n'a jamais bu une goutte d'alcool – et elle ne fume pas!

Ed. Holzer

1890 Saint-Maurice
 Z.I. Ile d'Epines
 c.p. 96
 tél. 024 485 15 20
 fax 024 485 15 93
 coutazsa@bluewin.ch

1870 Monthey
 c.p. 1465
 tél. 024 471 12 30

1004 Lausanne
 Rue Sébeillon 9B
 tél. 021 624 27 20
 fax 021 624 27 25
 coutazsa@freesurf.ch

CONSEIL DE GESTION DE LA PAROISSE DE VÉROSSAZ

Composition :

Rvd Curé Pascal Lukadi ;
Frédéric Fellay,
représentant du conseil
communal ;
Michel Saillen, président ;
Charles Liehti,
caissier

Tâches et compétences :

Composé de 2 à 9 membres,
le Conseil de gestion est
responsable de
l'administration de
l'ensemble des biens de la
Paroisse,
notamment : construction,
rénovation, gestion et
entretien de la fortune
mobilière et immobilière,
gestion des salaires (prêtres
et laïcs).

Législation

Les rapports entre les Eglises et
l'Etat dans le canton du Valais
sont réglés par la loi du 13
novembre 1991.

Les communes ont l'obligation de
prendre en charge
subsidièrement les frais de culte.
A cet effet, le Conseil de gestion
présente chaque année le budget
et les comptes à l'administration
communale.

Gestion

Dans le secteur pastoral de St-
Maurice, regroupant les
paroisses de Vernayaz,
Evionnaz, Dorénaz/Collonges,
Lavey, St-Maurice, Massongex
et Vérossaz, un organisme de
gestion des salaires pastoraux
fait l'objet d'une convention
depuis octobre 2007.

Si vous souhaitez consacrer un peu temps à notre Paroisse,
nous serions heureux de vous accueillir au comité
afin de compléter notre petite équipe.

M. EDMOND GEX

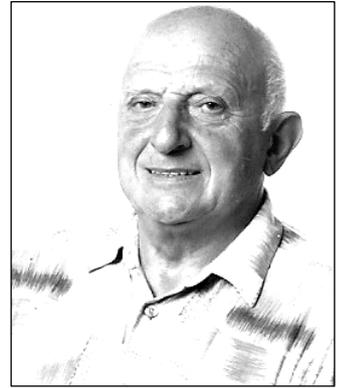
Né à Vérossaz, au village des Hausseys le 24 octobre 1931, Edmond, fils de Claude Gex et d'Alice Coutaz, n'eut qu'un frère, Bernard, son aîné de trois ans, qui mourut en mai 1980, à l'âge de 52 ans; deux frères de caractère fort différent, l'un réservé et posé, l'autre impulsif et impatient, deux frères dont la sensibilité affinée ne s'exprimait vraiment pas de la même manière. Deux frères qui s'appréciaient et qui portaient à leur village de Vérossaz, un attachement sincère et profond. «*L'oiseau qui salit son nid est un sale oiseau*» prétextait l'un, maxime que l'autre approuvait, c'est dire!

Edmond n'avait que 4 mois lorsque les deux frères perdirent leur papa, victime d'une péritonite aiguë. Ils furent élevés par leur maman courageuse et effacée qui, avec peu de moyens mais beaucoup d'amour, donna à chacun d'eux une éducation exemplaire qui leur ouvrit bien des portes dans les moments délicats, ces moments où la dignité et le respect sont de précieux sésames.

Enfant turbulent mais attachant, bon élève à l'école, c'est auprès de son grand-papa maternel Henri Coutaz, aux Giettes puis à Salanfe comme berger, qu'Edmond vécut les meilleurs moments de son enfance. Son émancipation scolaire acquise, parcourant deux fois par jour la Poya des Cases, il s'engagea comme manœuvre au sein de l'entreprise de maçonnerie «Micotti» à St-Maurice. C'est là que, mine de rien, observant ses compagnons de travail avec attention et mettant gentiment la main à la pâte, il devint «*maçon*» pour, en 1960, commencer la construction de sa propre maison.

En 1956, il entra «aux Produits» à Monthey, s'acheta une moto, puis une voiture pour «*faire la course*» comme disent les gens d'ici. Ouvrier de fabrication, il passa du polymère à l'agrochimie, fit les équipes, gravit les échelons de la hiérarchie pour devenir remplaçant du

contremaître, passa des bâtiments 281 au 24, enfin au 358. En 1991, devant les conditions alléchantes proposées par la direction de l'usine en restructuration, il prit sa retraite... «*une retraite bien méritée et justement gagnée*» comme il aimait à le préciser lorsqu'on le traitait de jeune retraité en «*sa-crée*» forme.



Le 6 octobre 1960, Edmond épousa Janine Morisod. De cette union naquirent quatre enfants, Vincent, Adrienne, Jean-Bernard et Françoise qui à leur tour, donnèrent aux mariés de l'an 60, sept petits-enfants. Tous sont encore là! Entourant leur maman et grand-maman, ils offrirent à Edmond le bonheur de voir se réaliser l'un de ses derniers souhaits : mourir à la maison, entouré des siens.

Toute sa vie, mise à part l'attention particulière qu'il ne cessa de porter à sa famille et à son cher jardin dont les légumes et les fleurs forçaient l'admiration, a été orientée vers les sociétés. Il sut les soutenir et les encourager, en participant à leurs activités. Ainsi, dans les années 50, il fut tout d'abord moniteur IP auprès de la jeunesse puis entraîneur de la section «junior» du Ski-club «*véroffiard*». De 1954 à 1957, il façonna de jeunes champions qui s'illustrèrent sur les pistes valaisannes et nationales, remportant titres et médailles en relais comme en individuel. Ces «*jeunes fondateurs*» supportèrent la discipline imposée par leur chef, mirent en pratique ses conseils et, par leur talents conjugués, trouvèrent le chemin des podiums. Chapeau bas! Quittant le sport actif, Edmond n'en resta pas moins un passionné et fréquenta régulièrement les stades ou les patinoires. Spectateur attentif et

critique, il devint, l'âge avançant, un sportif de salon, fidèle à toutes les retransmissions télévisées offertes, qu'elles soient de ski, de football, de hockey, de tennis, de cyclisme ou autres.

En 1949 Edmond entra à la Sigismonda, chœur d'hommes du village et chœur d'église. Généreux et mordant, il en prit la présidence en 1952 pour une année, charge qu'il assumait également de 1978 à 1983. Passant la main, il accepta successivement les tâches de président de la commission de musique, d'archiviste ou de responsable du chœur d'enfants, tout comme il œuvra à l'organisation de plusieurs fêtes, anniversaires, concerts ou festivals. Il y chanta jusqu'en 2006, soit pendant 57 ans. Il y connut beaucoup de joies et de satisfactions et, lorsque la maladie ne lui permit plus de tenir son pupitre avec sûreté, il préféra sortir du rang plutôt que de ne rester qu'un «*choriste au rabais*». Ténor à la voix douce et aérienne, il possédait une musicalité naturelle dont il usait avec justesse, contribuant ainsi à la qualité de son registre comme à celle des interprétations proposées. Passionné, fier et quelque peu rigide, en société comme ailleurs, il n'était pas toujours tendre et poussait ses coups de «cœur» comme ses coups de «gueule», au risque de choquer ses copains qui finissaient par oublier son emportement. Pierre d'angle de la Sigismonda qu'il aimait de toute son âme, il se donna totalement à la cause chorale qu'il défendit chaque fois qu'il la sentait menacée. Il n'en attendait pas moins de ses amis chanteurs et n'appréciait guère ceux qui ne la servaient qu'à demi... De plus, il le disait! Cette façon d'être était la sienne, une façon qui n'enlevait rien aux qualités de son caractère, à la beauté du geste qu'il pouvait faire ou à l'élégance du propos qu'il tenait. Comme on le connaissait, il était unique, pas toujours facile mais on ne pouvait l'envisager différent... cela n'aurait plus été lui. Sa longue activité chorale lui valut toutes les récompenses promises aux membres fidèles. Une seule ne lui fut pas offerte, la médaille «*Bene Merenti*». Mais ce ne fut qu'une

simple question d'argent... aujourd'hui, le ciel y aura pourvu!

On ne peut parler d'Edmond sans parler de politique car il aimait en faire et toute sa vie, il y porta attention. A l'usine, certain de pouvoir mieux défendre les conditions de vie et de travail de l'ouvrier qu'il était, il s'engagea dans le mouvement et l'action socialistes. Dans son parti, il fut fidèle à toute démarche politique, par conviction bien sûr mais certainement aussi pour taquiner et faire mousser quelques pontes conservateurs ou radicaux, personnages qu'il savait pourtant apprécier... «*lorsqu'ils le méritaient!*» tenait-il à préciser! Dans son plaisir à rendre service, il fut aussi caissier de la Caisse maladie de 1962 à 1971, jusqu'à la fusion avec la CCS et, conseiller communal, le temps d'un mandat, de 1964 à 1967, responsable du service électrique.

C'était écrit... Edmond s'en est allé le dimanche 19 avril, rongé par une maladie cruelle et implacable. Après avoir lutté avec courage et volonté pendant plus de trois ans et accepté toutes les thérapies proposées, dans le seul espoir de gagner quelques mois, il s'est résigné sereinement à faire sa Pâque pour retrouver ceux qui l'avaient précédé dans la Lumière et préparer dans l'Amour, l'arrivée de ceux qu'ils continuent de chérir. Au fond de la mémoire de chacun, il restera bien vivant, figure inoubliable, comme celle de bien d'autres «*Véroffiards*», figure au sourire malicieux et au regard curieux.

Mais j'y pense: «Dis Edmond, pourquoi, en socialiste convaincu, as-tu souhaité au moment d'entrer au paradis, que ton cercueil soit recouvert de roses blanches?» Tu en souris. A malin, malin et demi... n'est-ce pas?

Mme SUZANNE VOEFFRAY-BERRA

Le mercredi 8 avril, la communauté paroissiale de Vérossaz disait un «A Dieu» ému à Mme Suzanne Voeffray-Berra, épouse de Gérard, décédée le 5 avril 2009 au Foyer St-Jacques de St-Maurice.



Née le 31 mars 1937, Suzanne était la seule fille des quatre enfants que comptait la famille de Jean-Louis et Germaine

Berra, agriculteurs à Champéry. Enfant, elle grandit au milieu des siens, s'activant dans diverses tâches paysannes et ménagères, puis s'occupa, pendant de très longues années, de sa maman malade, avant de rencontrer Gérard, enfant de Vérossaz qu'elle épousa le 1^{er} décembre 1967.

Le couple s'installa à Vérossaz, plus précisément au hameau de Chavanne où Gérard possédait un atelier de charpente. Suzanne le seconda quelque peu dans le travail de bureau, puis s'occupa activement de ses deux enfants, Véronique qui deviendra infirmière et Christian qui reprendra l'entreprise de son papa décédé en octobre 2004.

Atteinte très tôt d'une polyarthrite, Suzanne connut les affres de la douleur tout comme celles, plus profondes encore, que génère l'incapacité toujours plus grande à faire quoi que ce soit dans sa vie quotidienne. Au cours d'un séjour à l'hôpital, comme s'acharnant sur elle avec pugnacité, le sort la frappa d'une hémorragie cérébrale qui la condamna à vivre désormais et constamment en divers établissements hospitaliers, soit dix ans, jour pour jour, au moment de son décès. Malgré tout, Suzanne ne perdit pas son moral et, la médecine et les soins appropriés aidant, elle retrouva petit à

petit pleine connaissance et put bientôt accueillir avec joie les visites qu'elle recevait, en particulier celles de son mari, de ses enfants et surtout, celles de ses six petites-filles que lui donnèrent Véronique et Christian.

Sa vie ne fut donc pas rose mais, dans son abnégation et sa force, elle sut en faire une flamme qui chaque fois que notre regard croisait le sien, s'allumait. Calme et humble, elle nous parlait, nous écoutait et dans un sourire nous disait merci. Merci à toi Suzanne, ton exemple et ta soumission ne seront jamais oubliés.

nl.

ADIEU JÉRÔME !

C'est le 28 mars dernier que Jérôme Monnay, âgé de 77 ans, nous a quittés. Homme discret et indépendant, il a cependant participé activement à la vie du village, dans bon nombre de sociétés locales et fut même conseiller communal pendant 2 législatures. Nous nous rappellerons avec chaleur de cet homme sympathique, qui adorait les enfants et qui jouait aux cartes avec un sérieux presque professionnel. Adieu Jérôme, bon match avec les anges!



Ed. Holzer

MORET & ASSOCIES S.A.

BUREAU D'INGENIEURS

Direction:
Michel **RODUIT**
Eur ing.

- Génie civil
- Génie sanitaire
- Signalisation
- Travaux hydrauliques
- Plans d'équipements
- Génie rural
- Béton armé
- Topographie
- Cartes de dangers
- Aménagements sportifs

Case postale 712

1920 MARTIGNY

Tél. 027 722.65.51 - 722.29.23

Fax 027 722.09.23

E-Mail: moret-associés@mycable.ch



Reg.Nr. 15337



NOUVELLE CITROËN C5 TOURER

DISTINGUEZ-VOUS



Dès Fr. 35'690.-

C5 Tourer 1.8-16V, 127 ch, 5 portes, prix net Fr. 35'690.-, consommation mixte 8,1 l/100 km, émissions de CO₂ 192 g/km, catégorie de consommation de carburant D, Moyenne CO₂ de tous les modèles de véhicules 204 g/km. Visuel non contractuel. © Architecte Charles LAMIGNE

CITROËN

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS

GARAGE DES ILETTES SA

F. Jacquemoud - ZI Les Ilettes - 1870 MONTHEY

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

Gaëlle Barman et Frédéric Fellay	02.07.2009
Isabelle Daves et Jean-Philippe Métrailler	09.05.2009
Bertrand Pfammatter et Tamara Sanzogni	22.04.2009

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

Karine	filles de Michelle et de Jean-Daniel Richard	28.04.2009
Noah	fil de Cyrielle et de Joël Micheloud	07.06.2009
Benoît	fil de Béatrice et de Yvan Michaud	12.06.2009
Loan	fil de Tamara et de Bertrand Pfammatter	28.06.2009
Jérémy	fil de Maria Jose et de Hugo Perrin	29.06.2009
Baptiste	fil de Sylviane et de Giuseppe Megaro	13.07.2009

DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de

Edmond Gex, 1931

19.04.2009

Electricité - Téléphone - Dépannage - Département mesures

ELMECA SA

Appareils ménagers - Chauffage électrique

Tél. 024 471 44 61 info@elmeca.ch
 Fax 024 471 12 48 www.elmeca.ch



Les llettes
 1870 MONTHEY 1



Massages *Relaxant - Sportif - Amincissant - Rebouffe - Réflexologie - Holistique Californien - Reiki - Rééquilibrage des Chakras*

Aussi à votre domicile

Ricardo Rodriguez
Masseur Diplômé
 Agrée ASCA

CH- 1869 Massongex CH-1891 Vérossaz CH-1874 Champéry

078 889 92 84

Soins pris en charge par certaines caisses maladies



Vieux Fromages

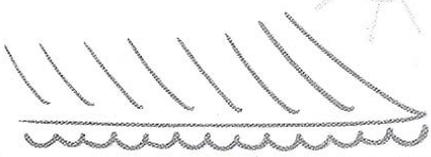
Laurent VIEUX
 Patrice DONNET

Chemin de la Ry 17
 1893 Muraz/Collombey

Tél. 024 472 75 23
 Fax 024 472 88 23

La Boutique du Store

95 ans



STORES-CHABLAIS
 CLAUDE GIDDEY ET FILS S.A.

AIGLE - Tél. 024 466 77 07 - Fax 024 466 16 93
 Rte Industrielle 10 - www.storeschablais.ch - info@storeschablais.ch

B

POSE DE CARRELAGE
 ET PETITS TRAVAUX
 DE MAÇONNERIE

1891 VÉROSSAZ

Butikofer
 René

079/670.23.60

R

butikofer@isuisse.com



**A VENDRE
 OU
 A LOUER**

**Village de Vérossaz
 Appartements neufs
 4.5 & 5.5 pièces**

CONTACT & INFORMATION

Promoteur
Mr Christian Voeffray
079 276 94 62

Atelier d'Architecture
Pierre-Philippe Bourban SA
024 485 30 04



1. Luites.
2. Céréale. Ce qui n'existe pas.
3. Singeons. Dans.
4. Sentiment d'aversion. Opération bancaire.
5. Vraies copines.
6. Brûleur sicilien. Liquide salé.
7. Saison. Quatre romain.
8. Outil de taille.
9. Problème. Terre ferme.
10. Donne du goût. Evénements imprévus.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- A. Appareils dentaires. Cubitus.
- B. Adore. Pronom personnel.
- C. Peuples migrants.
- D. Pastis et grenadine.
- E. Incroyable. Part du pot.
- F. Pas rapides. Métal léger familier.
- G. Hélas. Est attentif.
- H. Ecole normale. Réveil.
- I. Discipline d'aérobic.
- J. Exposer dans le détail.

Après avoir remis dans le bon ordre les lettres figurant dans les cases grisées du mot croisé, vous découvrirez le nom local mystérieux.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	Q	U	E	R	E	T	T	E
2	O	R	A	N	G	E			U	T
3	R	A	T		O	T	A	G	E	
4	A	S		V	I	A	B	L	E	S
5	I		V	I	S	P		A	S	E
6	R	E	A	R	M	E		B		S
7	E	M		T	E		I	R	M	A
8		I	N	U	S	I	T	E		M
9	T	R	I	E		L	E	S	E	E
10	O		E	L	F	E				P

SOLUTION DU N° 27 : PALAQUEUE

Le gagnant du jeu N° 27 est :

M. Bernard Chanton

Réponse sur carte postale à l'adresse suivante :

Véross'info – Case postale 4 – 1891 Vérossaz

**PROCHAINE PARUTION:
DÉCEMBRE 2009**

DERNIER DÉLAI POUR L'ENVOI DE VOS ARTICLES ET DE VOS PETITES ANNONCES (GRATUITES !):

1^{er} NOVEMBRE 2009

L'ÉCOLE FAIT SON SHOW

